

# 17<sup>ème</sup> TOURNOI DE MAICHE

## 10 et 11 novembre 2018

### **Règlement Particulier**

**Organisation :**        **BCPM – Badminton Club Pays de Maïche-Le Russey**  
11, route des fontaines – 25190 LIEBVILLERS – Tel : 06 78 80 60 22 –  
[lilymany@gmail.com](mailto:lilymany@gmail.com)        [www.bcpm25.com](http://www.bcpm25.com)

**Règlement :**

Le numéro du tournoi est le n°: 18.BOFC.25/TI.F./004.

Il se déroule selon le règlement général des compétitions de la FFBad sous la responsabilité du Juge Arbitre Mr Sébastien COUVAL et ses adjoints Mrs Lionel SALA et Didier ANGLEVIEL (Ligue Bourgogne-Franche-Comté). Ces éléments de règlement particulier complètent les dispositions du RGC et certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.

**Participants :**

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses français et étrangers. Tout participant doit être en règle avec la FFBad ou sa Fédération pour les joueurs des pays limitrophes invités et être en possession de la licence 2018/2019 le jour du Tournoi.

Le tournoi est limité à 300 joueurs, qui seront choisis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions par date.

Un dépassement sera toléré pour compléter et/ou arranger certains tableaux ; ces joueurs supplémentaires seront choisis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions par date.

Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des Forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours les pièces justificatives en courrier à la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Badminton (4, impasse Jean Perrin – 21300 CHENOVE).

**Tableaux :**

En Simple, double et mixte : N2 à NC.

Surclassement autorisé. Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 tableaux.

Les minimes, cadets et juniors peuvent jouer en senior.

Les phases préliminaires se joueront par poule. En cas d'effectif insuffisant, certains tableaux pourront être regroupés.

Le comité en accord avec le J.A se réserve le droit de modifier les tableaux et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi. La compétition sera gérée avec le logiciel Badplus.



**Trophée du Meilleur Club :**

Un trophée sera remis au meilleur club. Pour que ce trophée reste acquis au club, trois victoires sont nécessaires. Le barème est le suivant : 1 point par participant, 2 points par demi finale perdue, 4 points par finaliste et 8 points pour une finale gagnée.

**Piscine :**

Chaque joueur inscrit au tournoi pourra demander un pass pour une entrée gratuite à la piscine. Le joueur décidant de s'y rendre devra au préalable demander l'accord du Juge-Arbitre. Les joueurs devront respecter le règlement interne de la piscine et le club ne pourra être mis en cause en cas de problème (accident, vol...) dans l'enceinte de la piscine.

**Toute participation au Tournoi implique l'adhésion au présent règlement.**

**Le Comité D'organisation du Badminton Club Pays de Maïche – Le Russey**